



Communiqué de presse

14 décembre — 2021

Cenon fait la chasse aux déchets

Depuis le 1er octobre, le service de ramassage des encombrants a évolué. Autrefois mensuel, le dispositif n'est plus systématique et se fait à la demande et selon critères. Personnes âgées, seules, ou en situation de handicap: c'est au cas par cas que les services municipaux interviennent. S'inscrivant dans le plan propreté, la démarche a pour objectif d'inciter les habitants à se rendre en déchetterie ou d'opter pour des solutions alternatives.

- **Le ramassage des encombrants au cas par cas**

Réduit, mais poursuivi, le ramassage des encombrants évolue. Désormais, c'est au cas par cas, que les services municipaux pourront venir au domicile des habitants pour effectuer le ramassage.

Personnes en situation de handicap

Personnes ayant subi un accident de la vie (incendie, dégât des eaux etc)

Personnes de 70 ans et plus

Si l'administré est dans l'une de ces situations, il peut prendre rendez-vous auprès du **n° unique de la direction Cadre de vie (05 56 67 70 40)**, dans la limite de **2 à 4 venues annuelles** et n'excédant pas plus de **0.5m3 de déchets***. Si l'apport en centre de tri est désormais la règle pour le plus grand nombre, des solutions alternatives existent. Donner, recycler, réparer: les associations, bornes relais, compost, diverses solutions existent pour (re) donner une seconde vie à ses encombrants ! A l'instar de la Recyclerie des Hauts de Garonne, qui, pour achalander ses rayons appelle aux dons, et récupère appareils électroménager, vaisselle, objet de déco, livres... depuis son ouverture le 1^{er} décembre dernier.

**Ordures ménagères, gravats, pneus, produits chimiques, troncs, souches d'arbres, déchets électroniques et électriques et déchets spéciaux (médicaux, piles, etc....) sont exclus.*

- **La Brigade verte veille !**

Depuis juillet, la ville dispose d'une brigade verte. Composée d'agents formés et assermentés, elle a en charge la surveillance du domaine public et la lutte contre les incivilités en matière de salubrité publique. Elle sillonne les rues cenonnaises dans une logique de prévention et de sensibilisation au respect de notre cadre de vie commun. A la demande des administrés, ou via des signalements auprès des services techniques, les agents de la Brigade verte interviennent sur des lieux ciblés. Si les dépôts sauvages d'ordures, encombrants ou encore déchets verts sont les plus recensés, leur nombre a diminué de **plus de 50%**. Si leur statut de garde communal et leur assermentation leur permettent notamment de verbaliser (35€ à 1500€) les usagers/professionnels en flagrant délit de dépôt sauvage, leur mission est avant tout axée sur la prévention, la médiation, et l'information auprès des habitants. Une pédagogie qui porte ses fruits puisque sur les **423 interventions** depuis juillet, aucune n'a fait l'objet d'un PV.

- **Des opérations nettoyage & broyages**

Opérations coup de propre « **24h chrono** », broyage des végétaux, collecte de sapins : la ville entend préserver son cadre de vie. **Tous les 2 mois**, le service Espaces Publics organise **l'opération « 24h chrono »**. Ce coup de propre et de neuf porte sur la réparation des bacs à déchets, le balayage et le lavage des trottoirs et chaussées, le désherbage, le curetage des avaloirs, etc d'un quartier. Alternative à l'arrêt du ramassage des encombrants, une benne y est systématiquement installée et mise à disposition des riverains.

En collaboration avec Bordeaux Métropole, la commune a entre autres organisé **l'opération «broyage de végétaux»**, qui incite les administrés à venir avec leurs déchets verts (toutes branches, avec ou sans feuilles) afin d'être broyés. Avantages du broyat, sensibilisation au recyclage des déchets verts ont été dispensés aux habitants qui ont pu repartir avec leur broyat.

En ces fêtes de fin d'année, nombre de salons Cenonnais arborent des sapins naturels. Du **3 au 14 janvier 2022 commence l'opération collecte de sapins de Noël**. Les habitants sont invités à déposer leurs sapins naturels (sans ornement) dans l'un des **8 lieux*** près de chez eux. Ils seront broyés et utilisés pour de futures plantations (éviter les mauvaises herbes, l'humidité...).

**Place Marcel Sembat / Henri Sellier/ Avenue Bérégovoy (proximité conteneur "le Relais")/ Place des Martyrs de la Résistance/ Place Louis Duvin / Place Clair Logis / Place Jean Moulin / Place Paul Verlaine*

Nadia MEKKI
Assistante de communication